

La **profession de foi** ou la chahada est le premier et le plus important pilier de l'islam.

Elle consiste à témoigner de l'unicité de Dieu (Allah) et de témoigner que Mohammed est le prophète par la formule suivante : « "Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Mohammed est son messager (prophète)."

La **prière** ou salat est le 2ème pilier. Elles sont au nombre de 5 : à l'aube (fajr), à midi (dohor), au milieu de l'après-midi (asr), au coucher du soleil (maghreb), et dans la soirée (icha). La prière doit être orientée vers la Mecque (la Kaaba).

L'**aumône** ou la zakat est le 3ème pilier.

Tout musulman qui en a les moyens doit donner une partie de ses biens aux pauvres de la communauté. Cette institution a pour but de purifier l'âme du croyant de l'avarice, l'avidité, la convoitise et de cultiver en elle l'esprit de partage et de sacrifice.

Le **jeûne** ou siam est le 4ème pilier. Pendant un mois lunaire, de l'aube au coucher du soleil, le musulman doit s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels. C'est un moyen de se purifier et de gagner le pardon de Dieu. Ce jeûne a lieu tous les ans pendant le neuvième mois de l'année lunaire. (mois de Ramadan)

Le **pèlerinage** ou hadj est le 5ème et dernier pilier de l'islam.

Chaque musulman doit effectuer le pèlerinage à la ville sainte de la Mecque une fois dans sa vie, si cela est économiquement et physiquement possible. Il est composé de rituels.

Les musulmans sont tenus à cinq obligations connues sous le nom de **piliers** ou arkan : la chahada ou profession de foi, la salat ou prière, la zakat ou aumône, le siam ou jeûne et enfin le hadj ou pèlerinage.

La **chahada** ou profession de foi est le premier et le plus important pilier de l'islam.

Elle consiste à témoigner de l'unicité de Dieu (Allah) et de témoigner que Mohammed est le prophète par la formule suivante : « "Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et Mohammed est son messager (prophète)." »

La **salat** ou prière, est le 2ème pilier. Elles sont au nombre de 5 : à l'aube (fajr), à midi (dohor), au milieu de l'après-midi (asr), au coucher du soleil (maghreb), et dans la soirée (icha). La prière doit être orientée vers la Mecque (la Kaaba).

La **zakat** ou aumône est le 3ème pilier.

Tout musulman qui en a les moyens doit donner une partie de ses biens aux pauvres de la communauté. Cette institution a pour but de purifier l'âme du croyant de l'avarice, l'avidité, la convoitise et de cultiver en elle l'esprit de partage et de sacrifice.

Le **siam** ou jeûne est le 4ème pilier. Pendant un mois lunaire, de l'aube au coucher du soleil, le musulman doit s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels. C'est un moyen de se purifier et de gagner le pardon de Dieu. Ce jeûne a lieu tous les ans pendant le neuvième mois de l'année lunaire. (mois de Ramadan)

Le **hadj** ou pèlerinage est le 5ème et dernier pilier de l'islam.

Chaque musulman doit effectuer le pèlerinage à la ville sainte de la Mecque une fois dans sa vie, si cela est économiquement et physiquement possible. Il est composé de rituels.

Les musulmans sont tenus à cinq obligations connues sous le nom de **arkan** ou piliers : la chahada ou profession de foi, la salat ou prière, la zakat ou aumône, le siam ou jeûne et enfin le hadj ou pèlerinage.